



# AVIS PUBLIC

## AVIS DE MOTION

### RÈGLEMENT NUMÉRO 308-11 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 308

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par le soussigné, M. Clément Costanza, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité ;

**QU'UN** Avis de motion est déposé par Anthony Mangione, conseiller, en vue de l'adoption à une assemblée subséquente du règlement numéro 308-11 remplaçant le règlement de zonage 308 ;

**QUE** ledit projet de règlement a pour but d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Jardins-de-Napierville (Urb-205-17-2024-01, Urb-205-18-2025, Urb-205-19-2025 et Urb-205-21-2025) ;

**QUE** la municipalité procédera à son adoption lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mai 2026 ;

**QUE** toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement à l'Hôtel de Ville, aux heures habituelles d'ouverture au 236, rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) ou sur demande à [dg@sherr.ca](mailto:dg@sherr.ca).

Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 14<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2026.

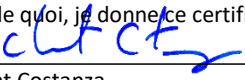
Clément Costanza

Directeur général et greffier-trésorier

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, le 14<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2026.

  
Clément Costanza  
Directeur général et greffier-trésorier